

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 06216
Numéro SIREN : 414 818 930
Nom ou dénomination : S & W ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 21/01/2020 sous le numéro de dépôt 3222



20200032222019

DATE DEPOT : 21/01/2020

N° DE DEPOT : 3222

N° GESTION : 1998B06216

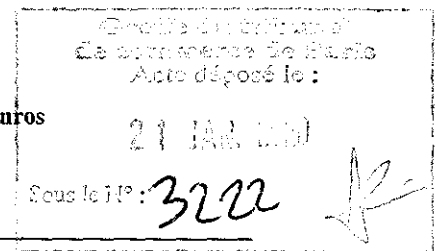
N° SIREN : 414818930

DENOMINATION : S & W ASSOCIES

ADRESSE : 65 rue La Boétie 75008 Paris

MILLESIME : 2019

S & W ASSOCIES
Société par actions simplifiée au capital de 500 000 euros
Siège social : 65, rue La Boétie, 75008 PARIS
RCS PARIS 414 818 930



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 4 DECEMBRE 2019**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2019

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2019 s'élevant à 169 885 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : 169 885 euros

- **En totalité au compte "autres réserves".**

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2018 :

240 000,00 euros, soit 9,60 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 240 000 euros

Exercice clos le 30 juin 2017 :

240 000,00 euros, soit 9,60 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 240 000 euros

Exercice clos le 30 juin 2016 :

200 000,00 euros, soit 8,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 200 000 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 4 DECEMBRE 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Maryse LE GOFF

S & W ASSOCIES
Société par actions simplifiée au capital de 500 000 euros
Siège social : 65, rue La Boétie, 75008 PARIS
RCS PARIS 414 818 930

COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2019
CERTIFIE CONFORME PAR LE PRESIDENT

- Bilan
- Compte de résultat
- Annexes

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'S' followed by a series of loops and a final horizontal stroke.

Désignation de l'entreprise : S & W ASSOCIES Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 | 2
 Adresse de l'entreprise 8 Avenue du Président Wilson 75116 PARIS Durée de l'exercice précédent * 1 | 2
 Numéro SIRET * 4 | 1 | 4 | 8 | 1 | 8 | 9 | 3 | 0 | 0 | 0 | 0 | 7 | 8 Néant *

				Exercice N clos le, <u>3 0 1 6 2 0 1 9</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	3 341	AG	3 341		
	Fonds commercial (1)	AH	556 960	AI	556 960		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
ACTIF IMMOBILISÉ 2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	117 340	AU	38 133	79 206	
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES 3	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	251 746	CV	251 746	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
Prêts		BF		BG			
Autres immobilisations financières *	BH	39 740	BI	39 740			
TOTAL (II)		BJ	969 127	BK	41 474	927 653	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	CRÉANCES *	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 189 765	BY	11 686	1 178 079
		Autres créances (3)	BZ	86 785	CA	86 785	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	7 040	CE	7 040	
Disponibilités		CF	271 640	CG	271 640		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	58 321	CI	58 321		
	TOTAL (III)	CJ	1 613 551	CK	11 686	1 601 865	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Écarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	2 582 678	LA	53 160	2 529 518	

Renvas : (1) Dont droit au bail ; (2) Part à moins d'un an des amortissements financiers nettes ; CP ; (3) Part à plus d'un an ; CR

Classe de réserve de propriété : Immobilisations ; Stocks ; Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise **S & W ASSOCIES**

Néant *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES

Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 500.000...)	DA	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	319 965
Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px;" type="text" value="EK"/>)	DC	
Réserve légale (3)	DD	50 000
Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input style="width: 50px;" type="text" value="BI"/>)	DF	
Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input style="width: 50px;" type="text" value="EJ"/>)	DG	85 300
Report à nouveau	DH	
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	169 885
Subventions d'investissement	DJ	
Provisions réglementées *	DK	
TOTAL (I)	DL	1 125 151

Autres fonds propres

Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées	DN	
TOTAL (II)	DO	

Provisions pour risques et charges

Provisions pour risques	DP	
Provisions pour charges	DQ	
TOTAL (III)	DR	

DETTES (4)

Emprunts obligataires convertibles	DS	
Autres emprunts obligataires	DT	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	20 451
Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input style="width: 50px;" type="text" value="EI"/>)	DV	445 572
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	410 438
Dettes fiscales et sociales	DY	462 151
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
Autres dettes	EA	65 755

Compte régulier

Produits constatés d'avance (4)	EB	
TOTAL (IV)	EC	1 404 367

Ecart de conversion passif *	ED	
------------------------------	----	--

TOTAL GÉNÉRAL (I à V) **EE** 2 529 518

(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
(2) Dont	{ Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC
		ID
		IE
(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	IF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	IG	1 394 064
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	IH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFIP N° 2052-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : <u>S & W ASSOCIÉS</u>		Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC			
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF			
		FG	2 721 198	FH	30 140	FI	2 751 338
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 721 198	FK	30 140	FL	2 751 338
	Production stockée *				FM		
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	7 351	
	Autres produits (I) (11)				FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	2 758 689	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	1 410 641	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	31 485	
	Salaires et traitements *				FY	738 062	
	Charges sociales (10)				FZ	321 104	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions				GA	16 162
						GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	11 686
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
Autres charges (12)				GE	286		
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	2 529 426		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	229 263		
en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)	GI		
CAPAUX FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	13 989	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	53	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
	Total des produits financiers (V)				GP	14 041	
	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	388	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)				GU	388		
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	13 653		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	242 916		

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		S & W ASSOCIES		Néant <input type="checkbox"/>		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	73 031	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	2 772 730	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2 602 845	
5	BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	169 885	
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont	amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
			amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	7 351
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N-1		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise S & W ASSOCIES										Neant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Conséquences à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
								2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	573 311	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	55 097	KW		KX		
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
	Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	61 715	LC		LD	6 677	
	Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
Avances et acomptes					LK		LL		LM			
TOTAL III					LN	116 811	LO		LP	6 677		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					SG		SM		SN		
	Autres participations					SU	251 746	SV		SW		
	Autres titres immobilisés					IP		IR		IS		
	Prêts et autres immobilisations financières					IT	39 740	IU		IV		
TOTAL IV					LQ	291 486	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	981 608	OH		OI	6 677		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Régularisation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste		3		4		
						1		2				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CO		D0		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	13 010	LW	560 301	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB			
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		
	Inst. gales, agencets et am. des constructions					IS		MG		MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MI		MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers				IU		MM	55 097	MN	55 097	
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		
	Matériel de bureau et mobilier informatique					IW	6 149	MS	62 243	MT	62 243	
	Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		
Avances et acomptes					NC		ND		NE			
TOTAL III					IY	6 149	NG	117 340	NH	117 340		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		OU		M7		
	Autres participations					IO		OX	251 746	OY	251 746	
	Autres titres immobilisés					II		2B		2C		
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	39 740	2F	69 439	
TOTAL IV					I3		NI	291 486	NK	321 185		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		OK	19 159	OL	969 127	OM	998 826

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le

3 0 0 6 2 0 1 9

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : S & W ASSOCIESNéant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Designation de l'entreprise	S. & W ASSOCIES	Néant <input type="checkbox"/> *
-----------------------------	-----------------	----------------------------------

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	16 351	PF		PG	13 010	PH	3 341
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	11 009	QE	6 567	QF		QG	17 576
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	17 111	QM	9 595	QN	6 149	QO	20 558
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	28 120	QV	16 162	QW	6 149	QX	38 133
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	ON	44 471	OP	16 162	OQ	19 159	OR	41 474

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5			N6	
TOTAL I										
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9			Q1	
TOTAL II										
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7			Q8	
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5			R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3			S4
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1			T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8			T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6			U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4			V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2			W3
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9			X1
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7			X8	
Frais d'acquisition de titres de participations	NI									NO
TOTAL IV										
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NI	NU			NV	
Total général (NP + NQ + NR)	NW	Total général (NS + NI + NU)		NY	Total général (NW - NY)		NZ			

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le texte n° 2032

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (I)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
	Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C
Provisions pour garanties données aux clients		4E	4F	4G	4H
Provisions pour pertes sur marchés à terme		4J	4K	4L	4M
Provisions pour amendes et pénalités		4N	4P	4R	4S
Provisions pour pertes de change		4T	4U	4V	4W
Provisions pour pensions et obligations similaires		4X	4Y	4Z	5A
Provisions pour impôts (I)		5B	5C	5D	5E
Provisions pour renouvellement des immobilisations *		5F	5H	5J	5K
Provisions pour gros entretien et grandes révisions		EO	EP	EQ	ER
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *		5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (I)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations <ul style="list-style-type: none"> - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (I) * 	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		6J	6K	6L	6M
		6N	6O	6P	6Q
		6R	6S	6T	6U
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
Autres provisions pour dépréciation (I) *	6X	6Y	6Z	7A	
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(I) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : S & W ASSOCIES		Néant <input type="checkbox"/> *					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	CU		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	39 740	UV		UW 39 740	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	14 023		14 023		
	Autres créances clients	UX	1 175 742		1 175 742		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	68 162		68 162	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC	13 989		13 989		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	4 634		4 634		
	Charges constatées d'avance	VS	58 321		58 321		
	TOTAUX		VT	1 374 611	VU	1 334 871	VV 39 740
RENVOS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d'1 an à l'origine	VH	20 451	10 149	10 302		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	410 438	410 438			
Personnel et comptes rattachés		8C	132 925	132 925			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	104 159	104 159			
État et autres	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	216 006	216 006			
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	9 061	9 061			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	445 572	445 572			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	65 755	65 755			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	1 404 367	VZ 1 394 064	10 302		
RENVOS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	9 998	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

Désignation de l'entreprise S & W ASSOCIES		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 31/03/2019	
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WA	169 885
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-7 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de location d'option		RA	((Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 séries D)))		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WJ	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)		XX		
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis)*		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)						Y7	73 031
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Bénéfices bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)				
		- imposées au taux de 0 %					ZN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme					WN	
		- Plus-values soumises au régime des fusions					WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XR	1 201	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-13* et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		MB		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3		
						TOTAL I	244 117	
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les peines subies par une société de personne ou un G.I.E. *						WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)						WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV
			- imposées au taux de 0 %					WH
			- imposées au taux de 19 %					WP
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW
			- imputées sur les déficits antérieurs					XB
Autres plus-values imposées au taux de 19 %						Y6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des actions et parts d'intérêts :		((Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	140	XA	13 849	
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *						ZY		
Majoration d'amortissement *						XD		
Mesures d'incitation	Entreprises nouvelles - (régime) (art. 209 A)		K0	Entreprises nouvelles (ex. 209 B)		L2		
	PME de complémentarité avec CICE (art. 209 B bis)		L6	Société par actions nouvelles (art. 209 C)		K3		
	ZEU-TE (art. 209 C bis et ter)		OV	Régime d'impôt à l'exportation (art. 209 D)		IF		
	Régime d'impôt à l'exportation (art. 209 D bis)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 209 bis)		PC		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XS	1 252	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9	Créance dégagee par le report en arriere de deficit		Z1	
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II	25 023	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II)		XI	219 094	
				déficit (II moins I)				
Déficit de l'exercice reporté en arriere (entreprises à l'IS) *						Z1		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *								
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XI) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne X0)						XN	219 094	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise S & W ASSOCIES		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XI. du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	86 721
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI*		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *			
		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer			
		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		▼ ligne WI	▼ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	LI			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Document communiqué par le service des impôts des particuliers au 12 : état préparatoire.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Annexe et ligature jointe 53 A du Guide général des impôts

Désignation de l'entreprise : <u>S. & W. ASSOCIES</u>										Néant <input type="checkbox"/> *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB					
						- Autres réserves	ZD		923			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	240 923		Dividendes		ZE	240 000				
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions		ZF					
				Report à nouveau		ZG						
	TOTAL I	OE	240 923		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	240 923				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	(précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7		YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS				
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance							YT	317 951			
	- Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8		YX	214 069			
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	780 484			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV				
	- Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	98 137			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZI	1 410 641
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE							YW	16 176			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		YZ	15 309			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										VX	31 485
TVA	- Montant de la TVA collectée							YY	614 353			
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	242 115			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2018) *							OB	895 298			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							OS				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK		%		
	- Numéro de centre agréé *	XP							- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)	Si oui cocher 1 Si non 0	ZR	1
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG				
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies							RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA	219 094	Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL				
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble	JD	981 239	Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO				
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF				
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale										HI	2	
N° SIRET de la société mère du groupe										IJ	4 2 1 5 9 6 6 3 6 0 0 0 2 5	

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : S & W ASSOCIES

Néant **A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés ⁽¹⁾		Valeur d'origine ⁽²⁾	Valeur nette réévaluée ⁽³⁾	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ⁽⁴⁾	Autres amortissements ⁽⁵⁾	Valeur résiduelle ⁽⁶⁾
I - Immobilisations*	1	Logiciel paris	13 010	13 010		
	2	Mat.de bure.mat.i	6 149	6 149		
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées ***

	Prix de vente ⁽⁷⁾	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⁽⁸⁾	Court terme ⁽⁹⁾	Long terme ⁽¹⁰⁾			Plus-value taxable à 19 % (1) ⁽¹¹⁾
				19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisés	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⁽⁹⁾			(A)				
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⁽¹⁰⁾				(B)			
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % ⁽¹¹⁾					(C)		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 248 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 85 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : S & W ASSOCIÉSNéant Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ¹ ou 16% ².Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies 0 bis du CGI) ¹.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies 0 du CGI) ¹.¹ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
² Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16 %
①	②	③	④
Moins-values nettes	N		
Moins-values nettes à long terme subies au cours des des exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. J=S+D+F-G-II
	À 19 %, 16,5% ¹⁾ ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies 0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies 0 bis du CGI)	À 15 % ou À 16,5 % ¹⁾		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des des exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotés imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>S & W ASSOCIES</u>					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme						
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise: S & W ASSOCIES		Néant <input type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le: 01072018 et clos le: 30062019		Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :	YP	16,00	
Dont apprentis	YF		
Dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	2 751 338	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
	TOTAL 1	OX 2 751 338	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
	TOTAL 2	OM	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	ON	141 103	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	1 073 708	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	286	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OG		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
	TOTAL 3	OJ 1 215 097	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	1 536 241	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).	SA	1 536 241	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	<input checked="" type="checkbox"/>	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)	GX	2 751 338	Effectifs au sens de la CVAE * EY 16,00
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	HX	7 182 271	
Période de référence	GY	0 1 / 0 7 / 2 0 1 8	GZ 3 0 / 0 6 / 2 0 1 9
Date de cessation	HR	/ /	/ /
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.			
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.			

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 30062019 N° SIRET 4 1 4 8 1 8 9 3 0 0 0 0 7 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE S & W ASSOCIES

ADRESSE (voie) 8 Avenue du Président Wilson

CODE POSTAL 75008 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 24994

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 6 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 6

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique S.A.S. Dénomination BRS

N° SIREN (si société établie en France) 421596636 % de détention 99,98 Nb de parts ou actions 24994

Adresse : N° 63 Voie RUE LA BOETIE

Code Postal 75008 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

naissance: Date N° Département Commune Pays

adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

naissance: Date N° Département Commune Pays

adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case. Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE 30062019 N° SIRET 4 1 4 8 1 8 9 3 0 0 0 0 7 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE S & W ASSOCIES

ADRESSE (voie) 8 Avenue du Président Wilson

CODE POSTAL 75008 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	1
--	----	---

Forme juridique SA	Dénomination I.F.C.	N° SIREN (si société établie en France) 582141818	% de détention 99,92
Adresse : N° 65	Voie rue la Boetie	Code Postal 75116	Commune Paris Pays FRANCZ
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays

1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.